

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 27 septembre,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Montcuq-en-Quercy-Blanc (Lot) sous la présidence de M. Jean-Claude BESSOU, président.

Étaient présents : Mesdames BILBAULT Solange ; DEPRET Huguette ; ESPITALIER Isabelle ; RECHE Arianne.

Messieurs ALMERAS Jean-Pierre ; BACH Pierre ; BERGOUGNOUX Jean-Louis ; BESSIERES Christian ; BESSOU Jean-Claude ; BONNEMORT Maurice ; BOUTARD Didier ; BRAMAND Bernard ; CAUMON Patrice ; DOCHE Patrick ; GARDES Patrick ; JALBERT Christian ; LALABARDE Alain ; LAPEZE Alain ; LAPORTE André ; MICHOT Bernard ; POUGET Claude ; RAYNAL Gilbert ; RESSEGUIER Bernard ; RESSEGUIE Michel ; RESSIGEAC Pascal ; ROLS Jacques ; ROUSSILLON Maurice ; SALES André ; VAYSSIERES Jean-Louis ; VIDAL Guy ; VIGNALS Bernard ; ZENI Jean.

Étaient excusés : Mesdames GUERRET Christelle ; SABEL Marie-José ; TEULIERES Monique ; VINCENT Agnès ; Messieurs CANAL Christophe ; GARY Fabrice ; SEMENADISSE André ; ROUX Bernard.

Pouvoirs : Mme GUERRET Christelle a donné pouvoir à M. MICHOT Bernard ; Mme SABEL Marie-José a donné pouvoir à M. ROUSSILLON Maurice ; Mme VINCENT Agnès a donné pouvoir à Mme ESPITALIER Isabelle ; M. ROUX a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain.

2018-99 OBJET : PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE A MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC

L'étude de faisabilité réalisée par la société Eco solution Energie est présentée aux membres du conseil communautaire. Elle concerne le développement d'un projet de centrale photovoltaïque au sol, sur des terrains situés sur la commune déléguée de Lebreil, aux lieux dits « Gleye Sarrazine », « Les Calans », « Château de Caminel », « Dinétis », « Le rebissen » et « La Serre » et sur la commune déléguée de Valprionde, lieudit « Champ d'arriès ».

Les résultats de l'étude de faisabilité réalisée par Eco solution montrent que ces parcelles ont un bon potentiel pour le développement de l'énergie photovoltaïque.

La définition précise et définitive du projet nécessite en amont la réalisation d'études environnementales et techniques approfondies. Lors de son conseil municipal du 3 septembre 2018, la commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc s'est prononcée favorablement sur l'étude du projet photovoltaïque menée par la société ECO et a autorisé cette société à mener ses études sur ces sites.

Monsieur le président précise que la mise en œuvre de ce projet nécessite d'étudier les possibilités de l'intégrer dans le PLUI et donc de classer les zones concernées en « AU-pv », c'est-à-dire dans un zonage de type « A Urbaniser à destination du photovoltaïque ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de donner un avis favorable au fait d'étudier les possibilités d'intégrer ce projet dans le PLUI en cours de diagnostic.

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme :

Castelnau Montratier-Sainte Alauzie, le 28/09/2018

Le Président,

Jean-Claude BESSOU

